

## SALINES ROYALES DE DIEUZE

INAUGURATION DU BÂTIMENT DE LA DÉLIVRANCE

**Vendredi 10 octobre 2014 à 16h30**  
Bâtiment de la Délivrance, Salines Royales  
57260 Dieuze (Moselle)



La Délivrance – Salines Royales © Commune de Dieuze

### CONTACTS PRESSE

#### Fondation du patrimoine

**Chef de service, en charge de la presse nationale :**

Laurence Lévy

**Tél :** 01 53 67 76 05

**Mail :** [laurence.levy@fondation-patrimoine.org](mailto:laurence.levy@fondation-patrimoine.org)

**Chargée de mission presse régionale :**

Hélène Hernandez

**Tél :** 01 53 67 75 99

**Mail :** [helene.hernandez@fondation-patrimoine.org](mailto:helene.hernandez@fondation-patrimoine.org)

#### Fondation Total

**Responsable communication :**

Valérie Bec

**Tél :** 01 41 35 50 30

**Mail :** [valerie.bec@total.com](mailto:valerie.bec@total.com)

**Grâce au mécénat de la Fondation Total, la Fondation du patrimoine a apporté un soutien de 390 000€ au projet de rénovation de la Délivrance à Dieuze, ancien lieu de stockage du sel, construit entre les XVII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Grâce aux travaux d'aménagement, le bâtiment accueille aujourd'hui un centre culturel de plus de 1500 m<sup>2</sup>.**

À proximité de l'étang de Lindre aux portes du Parc Naturel Régional de Lorraine, le village de Dieuze occupe une place importante dans l'histoire du sel. Les Salines, dont l'exploitation commence au Moyen-Âge, connaissent leur apogée au XIX<sup>e</sup> siècle, après être devenues Royales en 1737. La Délivrance, qui sera inaugurée vendredi 10 octobre, fait partie des plus anciens bâtiments construits sur le site : le magasin central date du XVII<sup>e</sup> siècle.

La première phase de travaux a permis de reprendre la charpente de ce hangar composé de trois cellules de stockage. De nombreuses poutres ont été changées et un chaînage a été posé au sommet des murs pour solidifier la structure. Enfin, ces aménagements ont permis la transformation de la Délivrance en un lieu culturel. Une deuxième phase de travaux permettra notamment la rénovation du puits salé et la reconstitution d'une poêle à sel.

L'arrêt de la production de sel en 1973 aurait pu laisser ce bâtiment à l'abandon. Mais parce qu'il fut longtemps le moteur économique et social de Dieuze, et qu'il revêt un sens particulier pour la population et l'histoire du village, la commune a décidé de le rénover et de le transformer en un nouveau quartier de vie et d'échange. La Délivrance accueille aujourd'hui un centre socio-culturel. Parmi les trois anciennes cellules de stockage, la plus grande de 500m<sup>2</sup> a été transformée en salle des fêtes. La deuxième abrite une salle de spectacles avec des gradins rétractables, tandis que la troisième cellule doit accueillir prochainement une salle d'exposition sur le patrimoine salin. Enfin, l'ancien quai de chargement du sel, grande galerie à l'avant du bâtiment, forme le hall d'entrée.



La Fondation d'entreprise Total et la Fondation du patrimoine sont associées depuis 2006. Elles dédient prioritairement leur soutien à la restauration du patrimoine industriel et artisanal, à la réhabilitation d'éléments notables du patrimoine régional utilisés à des fins culturelles ou touristiques, et à la participation à des chantiers conduits dans un objectif de formation professionnelle et d'insertion sociale. Depuis 2013, sont également éligibles les projets de sauvegarde d'éléments du patrimoine portuaire et maritime, et d'édifices situés dans des parcs ou des jardins remarquables. Il s'agit de donner une nouvelle vie aux sites restaurés, de transmettre les savoir-faire des métiers du bâti ancien et de contribuer ainsi au développement économique et social local, plus particulièrement dans les régions d'implantation du groupe Total en France.

**Un budget de près de 20 millions d'euros sur huit ans (2006-2013) a été engagé par la Fondation Total.**

**À ce jour, plus de 150 projets, répartis sur 19 régions de France et à l'étranger, ont bénéficié du soutien de ce partenariat.**

**La Fondation d'entreprise Total**, créée en 1992 intervient dans quatre domaines : la culture et le patrimoine, la solidarité, la santé et la biodiversité marine. Dans tous ces champs d'activité, la Fondation Total privilégie les partenariats de long terme. Au-delà du soutien financier apporté, il s'agit de croiser et renforcer les expertises pour enrichir l'intelligence collective. A travers son mécénat culturel, la Fondation Total, grand mécène des arts, entend faire rayonner les cultures et en partager la beauté et le sens avec les plus larges publics et en tout premier lieu, les enfants et les jeunes. [www.fondation.total.com](http://www.fondation.total.com)

**La Fondation du patrimoine**, créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique, est un organisme privé indépendant à but non lucratif. Apportant un appui financier à des maîtres d'ouvrage (collectivités territoriales notamment), elle vise à promouvoir la connaissance, la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine national, et plus particulièrement du patrimoine de proximité non protégé au titre des Monuments historiques. En soutenant la création d'emplois directs et indirects ainsi que la formation et l'insertion professionnelle des jeunes, et en favorisant la transmission des savoir-faire traditionnels liés au bâti ancien, la Fondation du patrimoine participe au développement durable local. Depuis l'origine, plus de 20 700 projets ont été soutenus pour plus d'1,6 milliard d'euros de travaux concernés, soit près de 3 400 emplois créés ou maintenus dans le bâtiment en moyenne par an\*\*. [www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

\*\*Source INSEE (1996) : 45 emplois sont créés ou maintenus pour 1,52 millions d'euros de travaux réalisés dans la restauration du bâti ancien.